



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Première Commission

25^e séance

Mardi 4 septembre 2012, à 11 heures

New York

Président : M. Viinanen

(Finlande)

La séance est ouverte à 11 h 15.

Élection du Président et du Bureau de la Première Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale

Le Président (*parle en anglais*) : La présente séance a été convoquée afin d'élire le Président de la Première Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale, conformément à l'article 99 a) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Avant de poursuivre, je voudrais, au nom de la Première Commission, exprimer aux autres membres du Bureau de la Commission à la soixante-sixième session – les Vice-Présidents, M^{me} Ayesha Borland, du Belize; M. Amr Fathi Aljowaily, de l'Égypte; et M. Mohammad F. A. O. Al Mutairi, du Koweït; et le Rapporteur, M. Archil Ghoghechkori Ochoa, de la Georgie – mes vifs remerciements et ceux de toutes les délégations pour leur précieuse contribution et le précieux concours qu'ils ont apporté pour que les travaux de la Commission soient menés à bien.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Président de la Première Commission. J'ai le privilège et l'honneur de proposer la candidature de S. E. M. Desra Percaya Viinanen, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, au poste de Président de la Première Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur Percaya a pris ses fonctions de Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies en février. Avant cette nomination, il était Représentant permanent adjoint de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève, en Suisse, où il était aussi accrédité auprès de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres organisations internationales qui y sont basées.

Au cours de sa carrière, l'Ambassadeur Percaya a occupé plusieurs fonctions ayant trait à la diplomatie multilatérale et à la sécurité internationale. De 2007 à 2009, il a été porte-parole du Ministère des affaires étrangères de son pays pour les questions relatives au Conseil de sécurité de l'ONU, et Directeur de la sécurité internationale et du désarmement à la Direction des affaires multilatérales à Jakarta. Il a aussi été Conseiller spécial auprès du Directeur général chargé des affaires politiques relatives à Aceh, au Ministère des affaires étrangères. Durant la même période, il a été chef de la Sous-direction des droits de l'homme à la Direction des relations internationales du Ministère des affaires étrangères. Au cours de sa carrière internationale, M. Percaya a auparavant été Chef des affaires politiques à la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'ONU à New York, comme Ministre conseiller de 2003 à 2005, et Conseiller de 2002 à 2003.

L'Ambassadeur Percaya est titulaire d'un doctorat en sciences politiques obtenu à l'Université de Durham, au Royaume-Uni, et d'une maîtrise en relations internationales obtenue à l'Université de Birmingham, toujours au

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

12-36480(F)



Merci de recycler

Royaume-Uni. Il est aussi diplômé de l'Institut des études internationales de Genève et titulaire d'une licence en sciences humaines et politiques obtenue à l'Université Airlangga de Surabaya (Indonésie).

Compte tenu de sa grande expérience et de ses remarquables états de service, c'est pour moi un véritable honneur que de proposer aujourd'hui sa candidature à la Commission.

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur et suivant la pratique établie, la Première Commission souhaite ne pas procéder à un scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Desra Percaya, de l'Indonésie, élu par acclamation Président de la Première Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission, je félicite l'Ambassadeur Percaya pour son élection. Je suis certain qu'il recevra de toutes les délégations un appui et une coopération enthousiaste dans l'exécution de ses fonctions à la tête de la Première Commission durant la soixante-septième session.

En ce qui concerne l'élection des trois vice-présidents et du Rapporteur de la Première Commission pour la soixante-septième session de l'Assemblée générale, j'ai le plaisir d'informer la Commission que j'ai reçu des groupes régionaux un courrier indiquant les candidats qu'ils proposent à ces postes. Il est donc nécessaire d'accorder un peu de temps à ces consultations.

Pour les postes de vice-président, le candidat proposé par le Groupe des États d'Europe orientale est M. Dovydas Špokauskas, de la Lituanie et celui proposé par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes est M. Alexis Aquino, du Pérou. Étant donné que les candidatures de ces personnes sont appuyées à l'unanimité par leurs groupes régionaux respectifs, puis-je considérer que la Commission souhaite les déclarer élues par acclamation vice-présidents de la Première Commission à la soixante-septième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Pour le poste de Rapporteur, le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a proposé la candidature de M. Knut Langeland, de la Norvège. Puis-je considérer que la Commission souhaite élire par acclamation M. Langeland Rapporteur de la Première Commission à la soixante-septième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite les nouveaux membres élus du Bureau et leur souhaite plein succès dans leurs travaux durant la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne la candidature que doit proposer le Groupe des États d'Afrique, le Groupe a demandé qu'on lui accorde encore du temps afin de mener à terme les consultations pour le choix de son représentant au Bureau. La Première Commission procédera à l'élection du Vice-Président appartenant au Groupe des États d'Afrique dès qu'elle recevra le nom du candidat.

Je donne maintenant la parole au Président élu de la Première Commission pour la soixante-septième session, l'Ambassadeur Desra Percaya, de l'Indonésie.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Je suis très sensible à la confiance placée en moi par les États Membres de l'ONU. C'est pour moi un insigne honneur, mais aussi un défi, de présider la Première Commission à cette période décisive.

Les problèmes qui existent dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale sont évidents et de fond, mais il n'y a parmi eux aucun qui ne puisse être réglé en œuvrant de concert et en amenant nos capitales respectives à agir en faveur de la réalisation de notre but commun: assurer la paix et la sécurité de toute l'humanité. On note, et c'est important, la volonté renouvelée manifestée par la communauté internationale d'avancer sur la voie du désarmement.

Je suis convaincu que la collaboration et la coopération et notre détermination commune peuvent contribuer à faire avancer nos travaux de fond au sein de la Première Commission. L'appui des États Membres me sera extrêmement important pour remplir mes fonctions avec efficacité. Je mettrai tout en œuvre pour satisfaire les attentes des membres, travailler avec tous les membres et compter sur leurs coopération et contribution dans l'exercice de ma responsabilité consistant à contribuer à la réalisation des résultats convenables à la Première Commission durant la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

Par votre intermédiaire, Monsieur le Président, j'exprime de nouveau ma gratitude aux délégations pour la confiance qu'elles ont placée en moi en m'élisant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je puis assurer à l'Ambassadeur Percaya que toutes les délégations vont lui

apporter leur appui dans l'exécution de sa très importante tâche.

J'aimerais dire quelques mots. Ce fut pour moi un grand honneur de présider cette commission importante. Le désarmement est l'un des éléments clefs de notre action en faveur de la paix et de la sécurité internationales. La prolifération des armes, de petit calibre ou nucléaires, représente une menace dans le monde entier.

Les efforts multilatéraux sont un outil déterminant de la lutte contre la prolifération des armes et de la promotion du désarmement. La Première Commission est une instance essentielle pour la tenue de ces débats multilatéraux. Le travail de la Commission est donc extrêmement important. Du fait de l'importance des questions dont s'occupe la Commission, il est souvent difficile d'enregistrer des progrès. Bien que

nous ayons débattu de questions compliquées, notre travail a été marqué par la coopération et un esprit constructif. Nous avons ainsi pu adopter 52 projets de résolution durant la présente session, sur des questions allant des armes classiques aux aspects du désarmement dans l'espace.

Je tiens à remercier de nouveau toutes les délégations pour l'appui qu'il m'ont apporté dans mon rôle de Président de la Première Commission à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens aussi à remercier pour leur travail précieux les membres du Bureau et le secrétariat. Je ne doute pas que, sous la direction compétente de l'Ambassadeur Desra Percaya, nous enregistrons d'autres progrès face aux défis communs que nous devons relever en matière de désarmement.

La séance est levée à 11 h 25.